

N°91

Bulletin Académique
Avril 2015

P
P R E S S E
Distribué par
LA POSTE
Contact internet :
<http://www.snepfsu-nice.net>

Syndicat National de l'Éducation Physique

264 bd de La Madeleine 06000 Nice tel : 04 93 86 19 52

Déposé le : 17 avril 2015

Tous Grecs ? Luttons contre l'Austérité !

La journée d'action du 9 Avril est la plus mobilisatrice de ces 20 derniers mois du point de vue du nombre des manifestants et du nombre des grévistes. Que ce soit sur Nice, Toulon ou Draguignan, les profs d'EPS étaient plutôt bien représentés. Cependant, dans le contexte actuel, la mobilisation doit prendre plus d'ampleur pour instaurer le rapport de force nécessaire à la lutte contre l'austérité et les réformes libérales du gouvernement ainsi que leurs conséquences sur notre école.

En effet la situation de crise sociale et la désespérance qu'elle entraîne provoquent l'éclatement des valeurs comme l'équité, la solidarité, la justice et laisse place à une plus grande perméabilité aux idées xénophobes, démagogiques et au repli sur soi. La politique économique et sociale du gouvernement reste sur la même orientation malgré les voix nombreuses, qui s'élèvent, certaines à l'intérieur même de la majorité, pour contester cette logique libérale. Les récentes élections en Grèce, le mouvement social et politique en Espagne et dans plusieurs pays européens, témoignent d'une montée en puissance de forces alternatives portées par des mobilisations contestant l'austérité et prônant des changements d'orientations politiques.

En ce qui concerne l'Éducation Nationale, la valeur du point d'indice sera gelée à minima, jusqu'en 2017. Cette politique salariale désastreuse en rajoute sur la perte de pouvoir d'achat que nous subissons depuis la désindexation de la valeur du point sur les prix en 1983. Les fonctionnaires français auront ainsi subi une perte de plus de 30% depuis cette période, cela correspond, peu ou prou, à celle subie par nos amis grecs sur une période beaucoup plus resserrée. Actifs et retraités sont ainsi mis à mal quand en parallèle des sommes colossales sont accordées de façon directe ou indirecte au patronat, sans aucune évaluation des effets puisqu'aucune contrepartie n'est exigée contre les versements de ces milliards d'euros (lire dans le bull. national n°919, l'article de P. Anger « la dépense publique n'est pas qu'une dépense »).

Quant au projet de réforme du collège annoncé par la ministre, il s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements, une conception problématique de l'interdisciplinarité et de l'accompagnement personnalisé, un sort calamiteux réservé aux langues vivantes, régionales et anciennes, la globalisation des horaires d'enseignements artistiques, ainsi que ceux technologiques et scientifiques. Notre charge de travail s'en trouverait accrue et notre liberté pédagogique attaquée. Et en quoi l'appauvrissement culturel des contenus pourrait lutter contre l'échec scolaire de nos élèves ? C'est pourquoi nous ne devons pas accepter ce projet : **SIGNEZ la pétition en ligne sur le site du SNEP.**

Localement, le SNEP continue d'être à vos côtés, en vous proposant des stages (voir les comptes rendus dans les pages intérieures du bulletin) qui sont plébiscités par les collègues, parce qu'ils correspondent à des problématiques qui sont abandonnées par l'EN, sans compter le risque d'appauvrissement voire de disparition de la FPC de bassin.

Enfin les réunions pour vous aider dans vos demandes de mutations Intra, ont été suivies par 20 collègues dans le Var et 30 dans les AM, ce qui montre bien que c'est un sujet très sensible, difficile à appréhender tant il est complexe, et qui engage notre avenir professionnel souvent pour plusieurs années ; il faut donc faire les « Bons Choix », et nos commissaires paritaires ont l'expertise pour vous accompagner dans ce moment délicat.

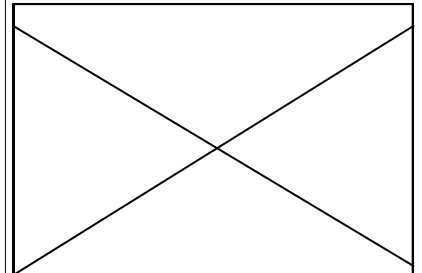
Nous avons besoin de votre soutien pour mener les actions et peser dans les négociations, tant au plan local que national, alors n'oubliez pas de vous syndiquer, et contactez nous par mail à s3-nice@snepfsu.net dès que vous rencontrez un problème professionnel, nous serons à vos côtés !!

CB+FP



à retenir :

- ◆ Réforme du Collège
- ◆ Stages
- ◆ Pétitions



SOMMAIRE

p. 1	• Edito
p. 2	• FPC et Formation initiale
p. 3	• FPC / Stages
p. 4	• Stages • Bilan mouvement Inter



Bulletin trimestriel du SNEP FSU
 ISSN 1277 5959
 CPAP 0917 S 05075
 Imprimé par nos soins
 Directeur de la publication:
 Louis Rodolphe
 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice
 Fabrication et Rédaction :
 PierreMarc Pillot - Cathy Boissin
 Prix au numéro: 0.20€

Quels sont les liens entre la formation initiale et la formation continue ?

Quels enjeux pour l'ESPE ?

1. Former des enseignants assurant une mission d'Etat (fonctionnaire) concepteurs de leur enseignement et en capacité d'assurer la réussite de tous. Cette formation tout au long de la vie articule une formation initiale disciplinaire et professionnelle réhabilitée, et la mise en place d'une véritable formation continue.
2. Attirer des étudiants vers un métier revalorisé et reconnu socialement, en proposant un cursus professionnalisant et rémunéré pour ceux qui se destinent tôt au métier d'enseignant tout en ouvrant des possibilités de reconversions.
3. Développer la recherche sur/en/pour l'éducation avec des collaborations étroites entre praticiens et chercheurs et en s'appuyant sur des équipes pluri-catégorielles et pluridisciplinaires de formateurs.

Pour cela, l'ESPE doit fédérer tous les acteurs et assurer le lien entre premier et second degré, entre l'université et le milieu professionnel, entre formation initiale et formation continue, et repenser les contenus pour assurer une formation « disciplinaire professionnelle » en lien avec la recherche sur/en/pour l'éducation tout au long du cursus.

Quels principes ?

D'une part, il est indispensable que l'Université se préoccupe de la transmission des savoirs qu'elle crée et, d'autre part, que les enseignants soient des concepteurs.

Un enseignant doit connaître sa(ses) discipline(s), mais connaître quoi, comment? Toutes les dimensions de la discipline ? Quelques savoirs « pointus » ? Lesquels ? Comment les choisir ?

Aujourd'hui, des champs de savoirs indispensables pour enseigner dans le secondaire, a fortiori dans le primaire doivent faire partie d'un bagage de connaissances de l'enseignant. C'est une des conditions pour réduire l'échec scolaire.

Réfléchir sur des notions élémentaires de la discipline est indispensable pour faire face à l'incompréhension des élèves. C'est pourtant souvent considéré aujourd'hui comme indigne d'une réflexion théorique de haut niveau. Au contraire, les creuser pour leur enlever leur évidence renvoie souvent à des problématiques essentielles de la discipline.

Un enseignant doit être en capacité de comprendre les fondements, formuler des raisons d'être des notions, des enjeux de l'ensemble des savoirs dispensés. C'est nécessaire aussi bien du point de vue de l'organisation de la discipline que du point de vue de leur apprentissage par les élèves.

Un enseignant doit être en capacité de dégager une organisation disciplinaire d'ensemble, ainsi que les notions centrales de la discipline dans leurs relations les unes par rapport aux autres. Aujourd'hui, les connaissances « pointues » des masters sont rarement mises en relation les unes aux autres. C'est à l'enseignant de faire lui-même les liens.

Un enseignant doit être en capacité de réfléchir sur les objets et démarches de la discipline dans la perspective de les enseigner : par exemple analyser les composantes, notions ou compétences des programmes, et en discerner les niveaux de formulation, les points problématiques...

L'ESPE doit donc avoir pour vocation à articuler formation initiale, continue et recherche et à préparer les concours de recrutements en contribuant au développement d'un cursus universitaire professionnalisant de la licence à l'entrée dans le métier des enseignants de la maternelle à l'université.

En relation avec la formation initiale, la formation professionnelle continue (FPC) doit avant tout rester centrée sur le cœur du métier. L'ancrage disciplinaire doit être complété par des formations en équipe d'établissement, sur des projets pluridisciplinaires et des thèmes transversaux prenant en compte les divers besoins du métier à différents niveaux (secteurs, départements, académie).

La FPC doit :

- permettre l'accès aux productions didactiques issues de la recherche,
- favoriser les réflexions collectives (connaissances, programmes, évaluation...) et en organiser l'analyse critique pour permettre une mise à jour des connaissances répondant aux préoccupations des professeurs,
- favoriser les liens intergénérationnels.

Les formateurs STAPS et ESPE doivent pouvoir être sollicités pour l'encadrement de stages FPC alors pris en compte dans leurs services.

Les changements observés au sein de l'organisation de la formation continue ont mis en avant le passage d'une formation professionnelle identitaire à des parcours individualisés ... d'une formation de responsabilité professionnelle collective (militante) à une formation individualisée de consommation, d'une formation co-gérée (autogérée) à une formation au service (ordres) de la hiérarchie via les programmes et les examens (évolution de la désignation des publics)...

Cette évolution transforme l'esprit et la fonction de la formation continue, alors qu'elle pourrait être un moment fort d'identification professionnelle (élaboration collective de la formation sur l'analyse des pratiques) et de responsabilité collective. Potentiellement élément de dynamisme professionnel, de renouvellement et d'échanges de pratiques, on comprend que l'institution préfère en faire un lieu de normalisation. C'est notre culture professionnelle qui est en jeu.

P.GOIRAND, en 2006, propose quelques principes qui pourraient dessiner une FPC de qualité en EPS :

« - c'est une formation continuée, elle implique une formation initiale de haut niveau

- c'est une formation professionnelle, elle est en prise directe avec les problèmes de l'enseignement de la discipline ; elle se différencie des formations qualifiantes que chacun peut rechercher pour sa carrière personnelle

- elle est organisée sur la base d'un fonctionnement démocratique (une démocratie participative) qui permet l'expression des attentes de chacun et l'analyse des besoins de la profession ; ce qui ne veut pas dire qu'elle se situe hors du cadre institutionnel disciplinaire (programmes, instructions, relation avec l'inspection, etc...)

- elle coordonne des actions de proximité (l'unité géographique est le secteur) et des actions plus distancées (de type académique), ces dernières prenant en charge des problèmes plus généraux de façon plus approfondie quitte à les coordonner avec des recherches de terrain

- elle organise, dans l'académie, la production et la diffusion des documents didactiques et pédagogiques issus des actions de formation

- elle est l'occasion offerte à la profession de se regrouper, de prendre connaissance de sa réalité, de prendre conscience de son identité par sa diversité, d'apprécier sa force mais aussi ses faiblesses et de décider, sur une ou plusieurs années, des progrès à réaliser pour que la démocratisation de l'enseignement de l'EPS soit une réalité. »

dans un contexte de réflexion sur les rapports sexués de nos sociétés.

Nous vous invitons à vous plonger, sur le site du snep nice, dans le compte rendu de Sophie Caumont et de Fabienne Raimbault pour toucher du doigt la richesse des échanges de ces deux journées de réflexion.

En voici quelques extraits...

♦ « Nous avons au cours de ce stage, vécu des ateliers pratiques assez ludiques... Nous avons ainsi pu nous rendre compte qu'y compris chez les enseignants, une profession qui devrait être plutôt égalitaire, les stéréotypes sexistes avaient la vie dure ! »

♦ « ... de tout temps, on a eu des difficultés conceptuelles pour imaginer qu'il y avait d'autres possibilités que ces signes extérieurs anatomiques pour identifier les hommes et les femmes. En sport également cette bi-catégorisation reste prégnante : pour exemple, on a récemment sommé une athlète indienne hermaphrodite de se faire opérer pour pouvoir continuer la compétition. Or il y a des sportifs hommes qui produisent très peu d'acide lactique et on ne les force pas à subir d'intervention pour éviter d'être avantagé. »

♦ « Selon Bourdieu (1972), cela provient de la naturalisation de la différence sexuée, de la tendance à considérer comme relevant du naturel, des lois ou des comportements qui étaient en

réalité culturellement construits. Chaque ordre établi tend à produire... la naturalisation de son propre arbitraire. »

♦ « Le genre nous a servi de grille d'analyse pour interroger les autres formes de domination sociale (origines, sexe, classe, âge, sexualité). Le sexisme n'existe que parce que l'on a créé les catégories masculin/féminin, tout comme le racisme existe parce qu'on a catégorisé les origines des typologies physiques. »

♦ « Il s'agit donc de « dénaturiser » les rapports sociaux, de remettre en cause une évidence naturelle, biologique en repensant les rapports de pouvoir. Il s'agit de voir la diversité comme porteuse d'une plus-value.

♦ « En EPS, quel contexte de genre et quelles conséquences ?... L'E.P.S. (sport/école/mixité), est au cœur de plusieurs problématiques. C'est la seule discipline qui traverse tout le système éducatif et qui porte dans ses contenus le travail d'intégration des sexes, de mixité, même si on ne l'a réellement abordé qu'à partir de 1985. »

Un sujet vraiment passionnant et au combien politique.

Un seul regret, finalement, c'est que le stage ne dure qu'une journée. L'échange sur nos pratiques professionnelles entre collègues à partir de cette réflexion, aurait été fort intéressant. Encore une preuve, si l'en fallait, de l'importance d'une formation continue de haute qualité. Merci à nos deux formatrices.

Bilan du mouvement inter 2015

Les postes :

2015 : 400 points... la barre 2015 pour entrer dans l'académie de NICE

♦ 32 postes pour le Rectorat (11 pour les A.M, 21 pour le Var) contre 51 pour les Commissaires Paritaires du SNEP-FSU (26 pour les A.M, 25 pour le Var)

♦ 9 postes bloqués pour des stagiaires 20h: 1 pour le Var et 8 pour les A.M;

♦ 7 postes non publiés pour cause arrêté de mutation non officiel:

- 2 pour le Var

- 5 pour les A.M

♦ 3 postes en attente de départ en retraite officialisé ou de dispo:

- 1 pour le Var

- 2 pour les A.M

♦ 52 entrants....

Selon notre prospective, au moins une dizaine deviendront TZR, voire plus car certains TZR en place dans l'Académie obtiendront certainement une affectation définitive sur poste fixe.

En effet même si le nombre de stagiaires est revu à la baisse, le nombre de TZR n'oscillera guère.

Si le rectorat maintient ce nombre de postes annoncé ce sera une vingtaine de rentrants qui deviendront TZR.

Un sacré enjeu pour le rectorat dont son objectif est de réduire ce nombre (bien que le remplacement en EPS ne soit plus assuré en milieu d'année scolaire)

Cela laisse présager encore une fois un mouvement forcément difficile:

Un département du Var qui comme l'an dernier devrait être plus accessible et ce malgré 3 mesures de cartes scolaires annoncées, avec des secteurs délicats à obtenir(Hyères, Draguignan) et beaucoup de postes en lycée.,

Un département des AM sans doute plus difficile en accession mais avec les postes de mutations inter publiés cela devrait se rééquilibrer.

PR